



RAPPORT MORAL – année 2019

C'est Possible Autrement - Rapport moral 2019

Assemblée générale du jeudi 11 juin 2020

Le contexte particulier de la tenue de cette AG

Cette année, contexte sanitaire oblige, l'Assemblée générale se réduit à son indispensable formalisme, et nous remettons la convivialité et le traditionnel verre de l'amitié à des époques plus fastes. La plupart des participants le sont à distance, en audioconférence ; seuls quelques administrateurs sont présents. Mais les documents utiles (PV de l'assemblée générale de l'an passé, rapport d'activités, rapport financier) ont été envoyés en amont aux adhérents, et le rapport moral le sera ensuite. L'ensemble de ces documents seront communiqués après cette Assemblée générale aux institutions ou aux partenaires.

Un point rapide sur la situation de l'association en ces temps de déconfinement :

de la mi-mars à mi-mai, les quatre salariées ont partagé leur activité professionnelle entre travail à distance et chômage partiel. Nous sommes aujourd'hui engagés dans une reprise progressive en présentiel avec le souci du respect des gestes barrières tant pour nos salariées et bénévoles que pour nos usagers (apprenants, joueurs).

Cette période s'est traduite aussi, il faut le souligner, à l'instar de la mobilisation des professionnelles et tout particulièrement de la coordinatrice, par un investissement fort et une gouvernance active de la part du bureau du conseil d'administration (commissions du personnel et des finances).

Ajoutons enfin une information de fraîche date : un sinistre par le feu s'est déclaré dans la nuit du 3 juin dans notre local suite à un acte malveillant. Il a entraîné des dégâts conséquents (même si heureusement limités), qui vont nous obliger à repenser une fois de plus l'organisation de nos activités, du fait de l'immobilisation de notre local durant quelques jours pour les travaux de décontamination et de remise en état.

Nous ne sommes pas encore en mesure d'évaluer précisément les incidences économiques et de la crise et de ce sinistre.

L'année 2019

Les éléments de contexte restent les mêmes que ceux évoqués l'an passé :

Du côté de la formation, un fort taux persistant d'illettrisme en entreprise et ailleurs ; la question de l'illectronisme qui s'impose de plus en plus comme une priorité ; des parents primo-arrivants allophones, ou d'autres éloignés de l'école, de ses codes... (et dont on a pu voir ces derniers mois à quel point ils ont été particulièrement mis à mal).

Du côté de l'animation locale, une faible offre d'activités ou de lieux de rencontres sur le territoire du Moulon ; un espace désertifié, lieu de passage et non pas de vie, quasiment pas équipé ; l'isolement de personnes âgées ou précarisées, et leur sentiment d'être abandonnées entre autres par la puissance publique... Et une image négative du quartier qui perdure ici ou là.

Nos axes d'intervention restent aussi les mêmes

C'est Possible Autrement, c'est à la fois un organisme de formation (OF), un Espace de Vie Sociale (EVS), et des ateliers ludiques et pédagogiques, historiquement connectés à l'organisme de formation, aujourd'hui à l'interface de l'OF et de l'EVS.

Mais cet ensemble tricéphale s'inscrit de plus en plus dans un projet social associatif global.

Cette transversalité a été favorisée :

- par l'arrivée en novembre 2019, suite à la sollicitation de l'Etat, d'une 'adulte relais' sur une mission de médiation sociale, au service de ce projet social de l'association – et la réflexion interne (administrateurs et professionnels) qui l'a préparée ;
- par la réflexion collective sur le projet social qui a accompagné le bilan de la première génération de l'EVS (2016-2019) et permis de préparer l'EVS 2nde génération (2020-2024). (On connaît, à ce jour, le renouvellement de cet agrément par la CAF).

Quelques lignes de force de cette année 2019

- *A l'interne de notre organisation*

Nous avons poursuivi le travail d'approfondissement et de qualification collective, ainsi que la dynamique vers un travail plus collectif et transversal – qui reste un objectif à poursuivre et à renforcer.

- *Dans notre rapport avec les partenaires*

Les partenariats avec les acteurs de notre territoire se sont développés et approfondis.

Il en est de même des partenariats de qualité avec les institutions - dont témoignent, entre autres la sollicitation de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des Populations) en mai 2019 pour que nous postulions pour un poste d'adulte relais'. A quoi on pourrait ajouter le renouvellement de l'agrément EVS, même si c'est en 2020.

- *La situation financière* reste saine, mais appelle à la poursuite d'une gestion rigoureuse (voir le rapport financier).

du côté de la formation : ce secteur a été impacté par la décentralisation de la compétence formation, puis par la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle en plusieurs étapes ces dernières années. Le rapport d'activité, qui en détaille la richesse, souligne aussi à ce sujet la fragilité de notre modèle économique.

du côté de la médiation : nous avons été contraints de différer l'embauche de l'adulte relais de septembre à novembre 2019, la dotation de l'Etat ne permettant pas de financer intégralement le poste ni nos ressources propres. Nous avons été obligés de solliciter d'autres partenaires afin de pouvoir financer le poste. Au jour où se tient cette AG, nous n'avons pas encore d'engagements officiels de toutes les institutions sollicitées, voire de réponses à notre sollicitation. Nous sommes confiants, mais restons attentifs.

Enjeux / défis /perspectives pour 2020 et suivantes.

Le secteur de la formation est à consolider

Rappels :

- 1) Des actions en direction des entreprises sont à développer, comme nous le notions déjà l'an passé. Nous ne sommes pas parvenus à ce jour à trouver les bonnes portes d'entrée pour inciter les entreprises qui ont, parmi leurs salariés, des personnes qui pourraient bénéficier de nos formations aux savoirs de base (au bénéfice de ces personnes comme des entreprises elles-mêmes). Le récent rapport Janin-Hinnekin remis à la Ministre du travail en décembre 2019 positionne le Cria (Centre de Ressources Illettrisme Analphabétisme) comme relais entre les entreprises et les organismes de formation. Nous espérons donc qu'un partenariat efficace sera développé en ce sens.
- 2) Des besoins existent, sans pour autant être toujours identifiés comme tels, et ne sont pas couverts sur tout le territoire, marqué par une forte ruralité. Et l'éparpillement des besoins et les coûts de déplacements handicapent nos possibilités de répondre à ces attentes.
- 3) Enfin, plus concrètement pour nous, rappelons une fois de plus que ce sont les produits de la formation qui nous permettent de rémunérer les trois salariées formatrices.

Une question plus politique s'impose : l'accent est mis par la puissance publique sur l'emploi ou l'employabilité – ce qui nous semble une bonne chose. Mais il ne faudrait pas que soient laissés pour compte des publics qui ne relèvent pas de ces champs, mais qui ont de réels besoins : personnes plus âgées, personnes vulnérables (en situation de handicap par exemple).

Avec surtout quelques inconnues pour nous :

- 1) L'appel à projet quadriennal du Conseil régional arrive à terme fin 2020. Qu'en sera-t-il des suites ? Comment nous positionnerons-nous ?
- 2) Qu'en est-il du maintien de certaines formations dans les entreprises où nous intervenons ? Le nombre des personnes encore à former a diminué du fait de notre action. Et ensuite ?
- 3) Quels seront les effets du contexte de la pandémie – et entre autres d'une pandémie qui perdurerait. Il nous faudrait développer des modalités de formation à distance (individuelle ou collective), pour lesquelles nous ne sommes pas encore totalement prêts.
- 4) De nouvelles modalités de la formation se mettent en place liées aux réformes en cours : entre autres modalités, la formation professionnelle sur site et à l'interne de l'entreprise (réforme AFEST – Action de Formation en Situation de Travail). Nous intervenons déjà sur sites, mais notre rôle changerait : accompagnement des tuteurs...
- 5) L'inscription en 2021 (prévue en 2020 mais reportée d'un an du fait de la pandémie) dans le référentiel national de certification QUALIOP.

Il y a donc nécessité de poursuivre le défi relevé ces dernières années : nous montrer réactifs et créatifs pour nous adapter aux besoins et à la demande.

Les transformations du quartier et leurs effets

Au-delà de l'action d'animation locale qui perdurera, celle-ci sera fortement marquée par le foudroyage des tours fin 2020 (aux dernières nouvelles, le chantier est repoussé au 1^{er} semestre 2021).

Avec les effets collatéraux : les espaces autour de notre local transformés en un vaste chantier d'une part, les nuisances vécues par les habitants et leurs inquiétudes d'autre part.

L'accompagnement des habitants (actuels et à venir) est à la fois un enjeu et une mission pour nous.

Des événements (sociaux, culturels) sont à l'étude pour ponctuer ce chantier : en amont, pendant le foudroyage et après : nous y sommes impliqués et des partenariats se mettent en place à ce sujet.

Le partenariat dans ce contexte est renforcé avec les institutions, dont le bailleur.

Mais là encore des incertitudes demeurent :

1) Sur quels espaces physiques, matériels, autour de notre local, pourrions-nous mener nos actions de proximité ? Comment le chantier sera-t-il clôturé et quels seront les espaces laissés libres ? Quel accès à notre local ? Comment pourrions-nous exercer à plein notre mission d'espace de proximité ?

2) Quelle sera notre place réelle dans la concertation sur le quartier : serons-nous simplement des destinataires de l'information, des chargés de diffusion, des relais... ou des partenaires, se faisant écho des habitants, réellement associés à la réflexion sur les travaux et la prospective ?

3) Enfin quelle sera l'articulation entre les acteurs locaux de la Politique de la ville, qui prennent (plus ou moins) en compte notre expertise et nos souhaits, qui connaissent le territoire, et les techniciens de la réhabilitation (urbanistes, architectes, artificiers...) qui ignorent tout de la réalité vécue des habitants et des travaux des acteurs de la politique de la ville, qui n'aborderont leur mission que d'un point de vue technique, et risquent de ne pas entendre nos desideratas – c'est-à-dire ceux des habitants.

Illustration s'il le fallait de la dichotomie entre l'expertise technique ou technocratique et l'expertise d'usage, la « contre-expertise citoyenne » dont nous sommes porteurs avec d'autres.

L'amélioration de la communication

C'est un chantier déjà ancien, rappelé d'Ag en Ag, sur lequel nous avons avancé certes, mais pas assez à notre goût.

Paradoxalement, la pandémie a accéléré tant du côté des formatrices que de la médiatrice sociale des dynamiques allant vers des formes plus variées et adaptées de communication.

Et cette communication a été améliorée par le renforcement des partenariats : une meilleure implantation locale donc de notre association – à poursuivre.

Avec toujours en ligne d'horizon, la question de la mobilisation des habitants en situation de fragilité ou dans l'incertitude de leur devenir, arlésienne de trente ans de Politique de la ville, mais qui reste un enjeu social et politique.

Nous concluons sur quatre points :

1) Une situation globalement saine, une association qui est renforcée. Mais ceci ne doit pas nous conduire à relâcher notre vigilance.

2) Une situation sanitaire dont nous ne savons pas comment elle va nous impacter sur la durée : événement conjoncturel ou plus structurel ?

3) Une interpellation politique

Du côté des politiques de lutte contre l'illettrisme, on ne peut que continuer de regretter le manque de référentiel avec outil d'évaluation commun pour tous les organismes de formation.

Dans le champ de notre activité sociale et citoyenne, il est plus que nécessaire que les institutions jouent leur rôle à nos côtés, qu'elles prennent toutes leurs responsabilités.

Autrement dit que nous ne soyons pas des associations réparatrices, instrumentalisées quand de besoin, mais de réels partenaires, des acteurs associés dans des projets non à la marge mais au cœur de ceux-ci quand ils concernent nos territoires. Afin que parler de co-construction, de partenariat ne soit pas un abus de langage, mais prenne tout son sens.

Se pose aussi l'accompagnement des institutions à la vie associative. Nous pouvons comprendre le temps long des procédures institutionnelles et administratives. A l'inverse elle se doivent de prendre en compte le temps court des processus et des contraintes associatives, le temps aussi du vécu des habitants et du développement des territoires.

C'est *in fine* la question de la démocratie qui est ici posée.

4) Je terminerai sur une note sinon optimiste (ce qui relèverait de la croyance), mais constructive, volontariste, particulièrement adaptée à la situation que nous venons de vivre, que nous vivons et que nous risquons de vivre dans les temps qui viennent, en citant deux poètes, une fois n'est pas coutume.

Nous savons, nous l'avons vécu, que c'est dans la difficulté plus que dans la routine que peuvent s'inventer des solutions, des alternatives.

Ce que dit autrement Friedrich Hölderlin :

« Là où croit le danger/croit aussi ce qui sauve » (*Patmos in Hymnes*).

Et quand nos repères, nos certitudes s'effondrent, comme cela a été le cas ces derniers temps, il nous faut délibérément faire le pari du futur.

Ou pour le dire avec René Char :

« A chaque effondrement des preuves/le poète répond par une salve d'avenir » (*Les Feuillettes d'Hypnos*)

Donc sur ces paroles poétiques, donc créatrices (c'est l'étymologie du mot), nous continuerons à faire des difficultés une occasion de rebond, à faire le pari de l'avenir, à affirmer une fois de plus : c'est possible autrement !

Le président de l'association, Bernard Bier

11 juin 2020